

VERNETS : DES LOGEMENTS POUR VOUS, MAINTENANT.



OUI - 28 FÉVRIER - OBJET N°8

WWW.OUI-VERNETS.CH

Conférence de presse du 21 janvier 2016

Mesdames, Messieurs,

La libération des Vernets pour construire du logement ne peut se faire sans contrepartie. Actuellement, le canton de Genève met à disposition de l'armée jusqu'en 2040, sur la base d'une convention de place d'armes, tous les emplacements et bâtiments nécessaires aux besoins de la militaires effectuant leur service sur notre canton. Le site principal mis à disposition par le canton est la caserne des Vernets.

Cette convention ratifiée dans les années 1980 entre le canton de Genève et le département militaire fédéral **prévoit la possibilité pour le canton de reprendre en « tout temps » la jouissance de sa parcelle à la seule condition que Genève mette à disposition « à ses frais et avec l'accord de la Confédération, d'autres terrains d'une surface au moins égale, dotés de bâtiments et installations équivalents ».**

Afin de permettre la construction de 1'500 logements sur ce site, la Confédération et le canton se sont mis d'accord, le **1er mars 2012, pour que l'armée le quitte plus tôt**, en appliquant la clause de sortie anticipée de la convention de place d'armes.

L'accord **prévoit la transformation de trois sites existants et déjà dévolus aux besoins militaires pour remplacer la caserne des Vernets.** Il s'agit des sites d'Epeisses (site principal pour l'instruction des troupes de sauvetage), de Meyrin-Mategnin (site secondaire dédié en priorité aux engagements subsidiaires au profit de la Genève internationale (protection des missions diplomatiques) et de l'aéroport), et d'Aire-la-Ville (site dédié à la logistique civile et militaire, dont ateliers et garages). Moyennant ces trois constructions, l'armée pourra libérer le site des Vernets, rendant ainsi possible la construction de logements.

Toutes ces infrastructures créeront des conditions favorables pour un usage militaire mais également civil. L'armée occupera moins de terrains à Genève qu'actuellement vu qu'elle déménagera sur des sites qu'elle occupe déjà. Les troupes seront cantonnées là où elles sont le plus nécessaires, proches de leur lieu d'action. Le projet de relogement qui découle de l'accord démontre donc une volonté de rationalisation et d'efficacité qui mérite d'être saluée dans un canton aussi exigu que le nôtre.

Ce relogement de l'armée à Genève permettrait un départ accéléré de celle-ci de la caserne des Vernets, alors que rien ne l'y oblige avant 2040, avec à la clé la construction de 1'500 logements, maintenant.

Le lancement du référendum par le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) contre le relogement de l'armée sur différents sites à travers Genève est donc incompréhensible puisque ce faisant, ils s'opposent à la construction de logements dans un lieu qui s'y prête bien et acceptent de facto, que l'armée occupe le site des Vernets jusqu'en 2040, avec à la clé les **incessants déplacements de véhicules lourds entre les Vernets et Epeisses** qui provoquent des nuisances et des congestions supplémentaires de la circulation genevoise, qui n'en a pas véritablement besoin. Le bâtiment principal de la caserne des Vernets date de 1958 et n'a pas été rénové. **Il a atteint un stade proche de l'insalubrité, c'est une vraie passoire énergétique** et il n'est clairement plus conforme au standard minimum que le canton de Genève se doit d'offrir aux militaires qui font service sur son territoire. Sans une rénovation complète, devisée à près **de 25 millions, il ne sera pas possible de le maintenir en service**. Au vu des enjeux du projet PAV, soutenir un tel projet de rénovation serait simplement irréaliste. En d'autres termes, le GSsA milite pour le maintien d'une caserne vétuste au centre-ville de Genève, une caserne qui nécessiterait 25 millions de francs d'investissement au minimum pour **rester fonctionnelle jusqu'en 2040**.

Vous l'avez bien compris, la construction de logements sur le site des Vernets va de pair avec le départ de l'armée de la caserne des Vernets et avec sa relocalisation sur les 3 sites adaptés précités.

Le projet proposé permet de contribuer d'une manière importante à la construction de logements dans un canton qui en manque cruellement tout en garantissant à l'armée de pouvoir bénéficier **d'infrastructures polyvalentes à même d'assurer les prestations de sécurité attendues tant par la Genève internationale que par la Confédération suisse et sa population**.

Le 28 février prochain, le pragmatisme et le bon sens nous commandent donc de voter OUI à la reconstruction d'un bâtiment de stationnement des troupes à Meyrin-Mategnin et à la construction de 1'500 logements sur le site de la caserne des Vernets.

Christina Meissner